

DÉFINIR LES AXES PRIORITAIRES DÉFINIR LES AXES PRIORITAIRES DE LA QVCT DANS L'ENTREPRISE OU LA COLLECTIVITÉ **OU LA COLLECTIVITÉ**



À votre convenance



À votre convenance



En intra-entreprise



1/2 journée (3h30)

PUBLICS VISÉS

Toute structure souhaite diagnostiquer ses axes de travail QVCT.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES

de 6 à 15 personnes.

Favoriser l'amélioration de la Vie et des Conditions au Travail.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le-a stagiaire sera en capacité de :

- Identifier les 6 axes de travail concernés par la QVCT (Qualité de Vie et des Conditions de Travail)
- Classifier et prioriser selon les axes choisis des propositions d'actions selon les critères : existant et satisfaisant, existant mais à améliorer inexistant et non souhaité, inexistant mais souhaité
- Envisager des pistes d'amélioration ou d'innovation.

PROGRAMME

- Présentation des statistiques AT (accidents de travail) et MP (maladies professionnelles) de l'entreprise ou selon son activité.
- A quels risques professionnels majeurs et mineurs est exposée l'entreprise ou la collectivité
- Audit des besoins de l'entreprise ou de la collectivité
- Valorisation des solutions existantes et satisfaisantes
- Choisir les propositions d'actions à mettre en œuvre.
- Capitaliser sur les forces en présence dans l'entreprise ou la collectivité.

MÉTHODE ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Jeu « Les Essentiels QVT » de l'ANACT

Brainstorming inversé pour ouvrir tout le champ des possibles.

Méthode participative et collective

Travail en binôme direction/salarié-e ou agent-e.

COÛT

Entreprise: 650€

DÉLAIS D'ACCÈS

3 semaines.



VALÉRIE MALARD

formatrice, sophrologue spécialisée en Communication appliquée